

MONTESQUIEU-AVANTÈS

09200 SAINT-GIRONS



Tél : 05 61 66 30 58

Email : montesquieumairie1@gmail.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2025

NOM	PRENOM	Présent	Absent	Signature
BONZOM	Laurent	X		
BORDES	Didier	X		
COUZINET	Guillaume	X		
DELORT	Yves	X		
DENIS	Alice	X		
ESTAQUE	Julien		X	
FERT	Jocelyne	X		
JONIS	Valérie	X		
MARTINEZ	Éric		X	Procuration Laurent BONZOM
MARTY	Christelle		X	Procuration Didier BORDES
VERGE	Francis	X		

Délibérations

Etat annuel des indemnités des conseillers municipaux

Tableau des indemnités perçues par le Conseil Municipal 2024 - Cumul annuel brut

Fonction	Nom prénom	Commune	EPCI	PNR	Rbst frais	Total
Maire	FERT Jocelyne	11 180,68€	9150.02€	0€	0€	20 330.70€
1 ^{er} adjoint	COUZINET Guillaume	4 340,72€	0€	0€	0€	4 340,72€
2 ^{ème} adjoint	MARTINEZ Éric	4 340,72€	0€	0€	0€	4 340,72€
3 ^{ème} adjoint	BONZOM Laurent	4 340,72€	0€	0€	0€	4 340,72€
TOTAL		24 202,84€	9150.02€	0€	0€	33 352.86€

Cet état est informatif et ne fait pas l'objet de débat ou d'une délibération.

Vote des Taxes

L'Etat ayant augmenté les bases de 2,1%, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de conserver les mêmes taux qu'en 2024 pour la commune.

A savoir :

Taxe foncier bâti :	22.45%
Taxe foncier non bâti :	16.13%
Taxe d'habitation :	6.23%

Les conseillers municipaux, après en avoir délibéré, se prononcent :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Solidarité séisme Myanmar

L'association des maires de France a sollicité les communes pour aider la Birmanie, victime d'un séisme. Une somme de 500€ sera attribuée, via la Croix Rouge Française.

Cette somme est incluse dans l'ensemble des subventions prévues au budget.

Les conseillers municipaux, après en avoir délibéré, se prononcent :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Demandes de subventions et Pass Sport Culture

ASSOCIATIONS	2021	2022	2023	2024	2025
Croix Rouge (soutien Mayotte déjà voté)					1 000€
Comité des Fêtes	1 450 €		1 500 €	1 500 €	1 500 €
AICA du haut Volp	400 €	400 €	400 €	400 €	400 €
Restos cœur	500 €	500 €	500€	600 €	600 €
Anciens combattants (FNACA)	50 €		50€	50 €	
Coopérative scolaire de Saint Lizier	200 €	200 €	200 €	200 €	200 €
Cochonnet Avantésien	800 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €

Marche/relais Occitane <i>Demande à venir</i>					100 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers			100 €	100 €	100 €
Asso. Sportive et culturelle de Rimont				X	100 €
Ligue contre le cancer		100 €	100€	100 €	100 €
Téléthon		100 €	100 €	100 €	100 €
AFSEP (sclérose en plaque)				100 €	
La Guerre des demoiselles				100 €	100 €
Amicale des Rambailleuses				100 €	100 €
Pass sport culture				2 000 € (200 € de versés)	1 000€
Secours populaire				300 €	300 €
Réseau des ressourceries d'Ariège				100 €	
St Girons Sporting Club (Club de Rugby)					100 €
Solidarité paysans Ariège					200 €
Solidarité séisme Myanmar (cf ci-dessus)					500 €
<i>Associations diverses (réserve)</i>	<i>250 €</i>	<i>150 €</i>	<i>200 €</i>	<i>350€</i>	<i>400 €</i>
TOTAL	4 000 €	4 000 €	5 450 €	7 000 € (4 950 € versés)	7 000 €

Les conseillers municipaux, après en avoir délibéré, se prononcent :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Et chargent Madame le Maire d'inscrire ces sommes au prochain budget, et de faire toutes les démarches pour la mise en œuvre du PASS et l'attribution des subventions.

Fongibilité des crédits pour l'exercice 2025

Madame le Maire demande au Conseil Municipal, pour l'exercice 2025, pour le budget principal de la commune, de l'autoriser à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget et de l'autoriser à signer tout document s'y rapportant.

Les conseillers municipaux se prononcent :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Budget primitif

Le budget est en équilibre, tant en fonctionnement qu'en investissement. Il s'élève à **772 037,92€** en fonctionnement, et **216 572,73€** en investissement. Le détail du Budget Primitif est discuté compte à compte.

Les conseillers municipaux, après en avoir délibéré, se prononcent :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Plan Obligations Légales de Débroussaillage - PNR

Dans le cadre du Parc Pyrénéen des Trois Nations, le PNR et l'Union Régionale des Communes Forestières s'associent pour expérimenter les plans communaux de débroussaillage. D'ici à mars 2027, **deux plans communaux de débroussaillage** et un chantier groupé de débroussaillage pourront être financés par le projet transfrontalier POCTEFA « Desbosiguem ! » (« Débroussaillons »).

Cela permettra d'aider les communes à comprendre comment mettre concrètement en œuvre les obligations légales de débroussaillage prévues au niveau départemental en identifiant les zones à débroussailler, en les priorisant et en programmant sur plusieurs années la réalisation de chantiers groupés de débroussaillage (aux frais des propriétaires).

Cet outil n'a pour l'instant jamais été mis en œuvre en Ariège.

Mme le Maire propose de candidater.

Les conseillers municipaux, après en avoir délibéré, se prononcent :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Informations

Fin du cuivre

La fermeture technique du cuivre sera effective le 31 janvier 2028. Une réunion d'information pour les habitants est organisée par le département à Lescure le mardi 15 avril à 18h. Sur Montesquieu-Avantès, nous sommes en attente des noms des personnes concernés. Ces personnes seront contactées par la mairie pour les informer.

Distribution d'invitations pour la réunion de Lescure.

Stage Pierre sèche

Il se déroulera du lundi 7 au 11 avril sur le chemin de Poudols. Le formateur est venu lundi dernier pour démonter le mur et faire le point sur les pierres et matériel disponibles. La route est barrée depuis le 31 mars et jusqu'au 25 avril.

Groupe de travail site classé

Point d'information par les différents participants : Plusieurs conseillers ont participé. Ils ont apprécié la présence des habitants. Des avis divergents ont été donnés. Le tout est d'en faire la synthèse, lors du comité technique du 18/04 à 9h30 (bureaux d'études et maires) et du COPIL le 24/04 à 9h30 avec les techniciens partenaires.

Les prochaines réunions des groupes sont prévues les 22 et 23 mai, avec la même organisation.

Concert le 1 mai 2025

Les potos du château organisent un concert à la salle des fêtes, à 18h. Il s'agit de polyphonies féminines. Le concert durera une heure et sera suivi d'une possibilité de consommer.

Exposition de photographies « En arts Passagers »

Brigitte Fort exposera ses photographies dans la salle annexe les après-midis de 15h à 19h du 8 au 11 mai.

Il faudra distribuer des flyers dans les BAL, avec fibre et concert.

La séance est levée à 23h15

Prochain conseil début juin